

CRITERIUM DE LA HAUTE-VIENNE

	Dimanche 9 mars 2025 (après-midi)		4 X 25 M
	Piscine Municipale d'Aixe-sur-Vienne Place René Gilet, 87700 Aixe-sur-Vienne		Comité Départemental Haute-Vienne
	Extranat		Chronométrage manuel
	Toutes catégories		Période d'engagements : Lundi 17/02/2025 au Jeudi 06/03/2025
	Nombre illimité d'engagements		
	4.00 € par engagement		

Programme & Récompenses

Réunion N° 1 : Dimanche 9 mars 2025 (après-midi)

50 Papillon Dames/Messieurs Séries
100 Dos Dames/Messieurs Séries
100 Nage Libre Dames/Messieurs Séries
50 Brasse Dames/Messieurs Séries
400 Nage Libre Dames/Messieurs Séries
50 Dos Dames/Messieurs Séries
100 Papillon Dames/Messieurs Séries
200 4 Nages Dames/Messieurs Séries
100 Brasse Dames/Messieurs Séries
50 Nage Libre Dames/Messieurs Séries

Classement et Récompenses

A voir avec Colette.

Les cérémonies protocolaires se tiendront en fin de réunion.

Règlement général

Organisation et modalités d'accès :

Les horaires seront précisés à l'issue de la réunion technique.
Seuls les nageurs, entraîneurs et officiels sont autorisés aux bords du bassin.
L'accès aux plages extérieurs du centre aquatique est interdit.
Les chaussures utilisées en extérieur sont strictement interdites dans les gradins et aux bords du bassin.
Des casiers de rangement sont accessibles et disponibles avec un jeton ou une pièce d'1€.

Forfaits :

Tout engagement individuel sera facturé en dehors du ou des forfait(s) déclaré(s), par écrit (cd87@ffnatationlna.fr), au plus tard le 7 mars 2025 à 20 h 00 ou production d'un certificat médical de contre-indication à la pratique sportive en compétition reçu au plus tard 5 jours calendaires suivant la fin de la compétition.
Les factures seront établies par l'organisateur et adressées aux clubs à l'issue de la compétition.

Nombre d'officiels à présenter par réunion :

- 1 officiel entre 1 et 2 nageurs engagés
- 2 officiels entre 3 à 5 nageurs engagés
- 3 officiels entre 6 à 10 nageurs engagés
- 4 officiels entre 11 à 20 nageurs engagés

Droit à l'image :

De par son inscription, l'athlète ou son représentant légal, autorise la captation et la diffusion de son image et de ses informations personnelles utiles (nom, prénom, club d'appartenance, catégorie, ...) au bon déroulement de la compétition et sur tous les supports de communication utilisés par l'organisateur (site internet, réseaux sociaux, presse) et ce, sans limite de temps et à titre gratuit.

Conformément à la réglementation en vigueur, toute personne peut demander l'arrêt de la diffusion de son image et de ses données personnelles par mail auprès de l'organisateur (cd87@ffnatationlna.fr).